

**Aux salariés le pouvoir...**

**les salariés doivent trancher !!!**

## NUMERO SPECIAL – ACTIVITES SOCIALES CULTURELLES

Le Comité d'Entreprise de Teleperformance France, pour lequel vous avez voté le 25 septembre, a tenu ses premières réunions à partir du 23 octobre. Un tiers des employés a voté **SUD**. Grâce à cette confiance, **SUD** est devenu le premier syndicat au CE avec 8 sièges sur 28 (pour 27,5% des voix). Nous tenons à vous en remercier.

Nous partageons tous l'exigence de lutter pour voir apparaître enfin une instance Solidaire, Unitaire et Démocratique « **en toute transparence** ».

Le bureau du CE a été élu lors de la première réunion avec la volonté de respecter l'équilibre des votes des salariés, avec une secrétaire et un trésorier adjoint **SUD**, une trésorière CFTC, une secrétaire adjointe CGT, avec tous les syndicats représentés dans toutes les commissions (Économique, Formation, Logement, Égalité professionnelle, Activités Sociales et Culturelles).

L'engagement démocratique de **SUD**, c'est avant tout l'engagement de vous informer et vous consulter régulièrement face à chaque décision importante, ce que **SUD** tient à faire dès aujourd'hui.

Le premier dossier sur lequel le CE va avoir rapidement à trancher est celui pour lequel rien n'a été fait depuis le début de l'année, à part la distribution de chèques cadeaux de 60 € en été, décision prise dans l'urgence, juste avant que l'élection du 5 avril soit annulée le 4 Juin dernier par la Justice à la demande de la direction : **le droit des salariés à bénéficier d'ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES gérées par le C.E !**

Certaines décisions vont être prises très rapidement, **dès le vendredi 23 novembre**.

Il reste 6000 euro sur le compte ASC. La subvention de 314000 euro due par l'entreprise pour le second semestre 2012 n'est pas encore versée à ce jour. Pourtant il nous faut vite rattraper le temps perdu depuis début 2012, puis prévoir une organisation pour 2013 qui garantisse le meilleur accès de tous aux prestations proposées par le C.E.

La vision du syndicat **SUD** est claire :

### **POUR FINIR L'ANNEE 2012 :**

**- LES SALARIES ONT DROIT DES DEBUT DECEMBRE D'UN SERVICE DE BILLETTERIE DISPONIBLE A TOUS DANS TOUS LES CENTRES.**

Pour qu'une mise en place rapide et équitable soit possible, il devra y avoir une commande nationale de tickets cinéma pour de bonnes réductions dans les plus grands réseaux (Gaumont-Pathé, UGC, CGR) ou pour des parcs d'attractions ou de loisirs mobilisant 20% du budget disponible restant soit environ 60000 euro. Un tiers de ce budget billetterie pourra être réservé pour vous proposer des spectacles spécifiques dans votre région.

**- LES SALARIES SONT EN DROIT DE BENEFICIER DE CHEQUES CADEAUX A L'APPROCHE DE NOËL.**

Pour **SUD**, la répartition des sommes doit corriger les inégalités de revenus entre salariés, encore plus criantes lorsqu'approchent les fêtes et leurs lots de cadeaux. **Ce n'est que justice, et c'est notre devoir de solidarité à tous.** Ce principe de redistribution a été voté à une courte majorité le 13 novembre dernier, les montants précis doivent encore être votés. Le budget pour les chèques cadeaux de Noël doit être de 240000 euro. **Pour SUD, les chèques cadeaux devront avoir les montants suivants : 70 euro pour les employés, 50 euro pour les agents de maîtrise, 30 euro pour les cadres.**

**- LES FESTIVITES DE NOËL ONT COMMENCE A ETRE ORGANISEES DANS CERTAINS CENTRES.**

Vu les circonstances particulières liées à l'annulation des élections, ces initiatives ont été prises sans accord préalable du CE. Hors de question pour **SUD** de mettre un frein à l'initiative des élus locaux, par contre le budget alloué doit être maîtrisé et équitablement réparti, au prorata du nombre de salariés de chaque centre (budget de 20000 euro environ)

## Quelle alternative à la proposition de SUD est avancée par certains élus C.E ?

Ils veulent "tout mettre sur les chèques cadeaux", ils annoncent des montants bien alléchants (de 80, 70 et 60 euros). Mais quels sont les corollaires ? Il ne resterait presque rien pour lancer un service de billetterie spectacles à la hauteur de vos attentes. Le peu d'argent qui resterait, ils veulent le transférer intégralement "chacun sur son centre", où chacun ferait ses petites affaires dans son coin.

Oubliée ici, votre exigence de transparence... Envolée surtout la garantie que le C.E doit offrir à chaque salarié - quel que soit son centre - de disposer d'une véritable égalité d'accès aux prestations du C.E !

De plus, avec ce système, il ne resterait plus un sou au C.E national pour continuer sereinement une politique A.S.C. en début d'année 2013 : hors de question pour SUD de livrer ainsi le C.E au bon vouloir de la direction, qui est toujours en retard sur le versement des subventions !

## Le vote sur la répartition des ASC fin 2012 devrait avoir lieu au C.E vendredi 23 novembre.

***Le syndicat SUD tient à vous consulter avant toute décision importante. Nous vous donnons l'occasion de vous prononcer sur les propositions qui nous paraissent les meilleures, en utilisant le coupon ci-dessous.***

***Une fois sa décision prise sur le budget 2012, le C.E devra mettre au point un système pérenne, juste et efficace pour toute l'année 2013.***

## POUR 2013 AUSSI, LES PROPOSITIONS DE SUD SONT CLAIRES :

- 70% du budget A.S.C consistera en une redistribution directe aux salariés, pour soutenir leur pouvoir d'achat laissé en berne par nos patrons (chèques cadeaux, chèques vacances, etc.)

- 5% du budget A.S.C sera réservé à un "Fonds de Solidarité", dont la vocation est de venir en aide à nos collègues lorsqu'ils font face à de réelles urgences sociales - évaluées sur la base de critères objectifs.

- 20% du budget A.S.C servira à proposer un service de billetterie accessible équitablement à tous les salariés : 2/3 seront gérés nationalement, pour bénéficier des meilleures conditions, dignes d'une entreprise de 4000 salariés, 1/3 sera géré localement, pour permettre d'accéder à des spectacles et services spécifiques à votre région pour plus de proximité.

- 5% du budget A.S.C servira à soutenir les initiatives "événementielles" du C.E proposées sur les sites, mais aussi permettra au C.E de continuer d'innover pour apporter aux salariés de nouveaux services.

***Comme nous nous y sommes engagés, le syndicat SUD tient à porter la voix des salariés, et à vous consulter avant toute décision importante.***

***Nous demandons à tous les salariés de se prononcer sur les propositions de SUD, en remettant le coupon présent sur ce tract daté et signé à votre correspondant SUD.***

## COUPON REPONSE

- Etes-vous favorable ou non aux propositions SUD pour fin 2012 ?      POUR   -   CONTRE  
(Merci d'entourer la réponse choisie)

- Etes-vous favorable ou non aux propositions SUD pour 2013 ?      POUR   -   CONTRE  
(Merci d'entourer la réponse choisie)

NOM :

PRENOM :

SITE :

DATE :

SIGNATURE :

### VOS ELU-ES SUD AU COMITE ENTREPRISE :

[Titulaires – Patrycja BOGARD (Le Mans) – Aintissar CHOUDER (VA Haute borne Piazza) – Beatrice GUILLEMIN (Bordeaux) – Didier THIEBAULD (Reims)].

[Suppléant-es – Severine MICHALET (Lyon) – Said BOUAMRIRENE (Toulouse) – Andre NAU (Niort) – Hafida FARES (Belfort)].